

Nouvelles déclarations à la «Vossische Zeitung».

Christian Rakovsky

Source : «Vossische Zeitung», 17 février 1922, p. 4. Traduction et notes MIA.

Prague, 17 février. Le président de la « République soviétique ukrainienne », Rakovsky, un proche collaborateur de Trotsky et Lénine, qui séjourne actuellement à Prague pour mener des négociations politiques avec la Tchécoslovaquie, a fourni à notre correspondant à Prague la déclaration suivante, exposant les intentions de la République soviétique pour la conférence de Gênes :

« Notre attitude à Gênes dépendra entièrement de l'attitude que l'on adoptera à notre égard. Nous serons disposés à trouver un accord à Gênes si les puissances, dont dépend l'issue de la conférence, y participent sans arrière-pensée de détruire le système politique ou économique soviétique, et si elles abordent le problème socialiste de manière objective et pragmatique. En revanche, si nous sommes considérés comme des ennemis à combattre ou à vaincre, alors aucun résultat favorable et durable ne pourra être obtenu à Gênes. Si nous avons besoin de la collaboration du monde capitaliste pour restaurer notre économie, les nations capitalistes ont tout autant besoin de notre collaboration pour reconstruire leur propre économie nationale dévastée. Ainsi : service contre service.

L'affirmation selon laquelle la France n'aurait aucun besoin de nos marchandises est tout simplement absurde. La France est l'un des principaux pays métallurgiques d'Europe. De plus, elle a un intérêt direct dans l'industrie de la partie polonaise de la Haute-Silésie, qui dispose certes de charbon local, mais manque de fer. Sans le fer ukrainien, une industrie sidérurgique franco-polonaise en Haute-Silésie est impossible. Je pourrais citer bien d'autres exemples de cette interdépendance mutuelle. La lutte contre les Soviétiques doit donc cesser. Un accord est nécessaire.

L'affirmation que notre régime a provoqué la famine en Russie est incorrecte, étant donné le caractère naturel de cette catastrophe, tout comme est fausse la prophétie de la presse française selon laquelle les délégués soviétiques entendent exploiter la conférence de Gênes à des fins de propagande. Je soutiens, au contraire, que dès à présent, la conférence de Gênes est instrumentalisée pour la propagande antisoviétique, en violation du premier point de l'accord de Cannes¹. Nous devons rejeter une telle polémique. Nous ne nous rendons pas à Gênes pour discuter de doctrines ou de problèmes

1 Du 6 au 13 janvier 1922 à Cannes, le Conseil suprême de l'Entente tint une séance qui décida de convoquer à Gênes une conférence économique et financière. Ce conseil adopta en outre 6 conditions nécessaires selon lui au succès de ladite conférence : 1) non-immixtion des États dans les affaires intérieures d'autres nations ; 2) garantie aux étrangers, faisant un prêt à un État, de l'inviolabilité de leurs biens, droits et profits ; 3) reconnaissance par les gouvernements des pays, voulant obtenir un crédit, de toutes les anciennes dettes, restitution ou compensation de tous les biens ayant appartenu à des étrangers ainsi que le rétablissement par eux du système de lois garantissant la conclusion de transactions commerciales ou autres ; 4) établissement de conditions financières et pécuniaires garantissant le commerce ; 5) abstention d'une propagande hostile dirigée contre d'autres pays ; 6) abstention de toute action dirigée contre ses voisins.

politiques, mais pour aborder des questions pratiques de finances, de commerce et de crédit. Le reste relève de la métaphysique.

Il en va de même lorsque la France nous place devant un dilemme insoluble, celui du système des capitulations, qui a même été aboli en Turquie. Nous n'allons pas renoncer ou abandonner le communisme. Les capitulations constitueraient une violation de la République soviétique, en contradiction avec le premier paragraphe des conditions de Cannes, qui interdit aux nations de s'imposer mutuellement des formes de gouvernement. La formule de [M. Poincaré](#) est abstraite et théorique, mais en aucun cas pratique.

M. Poincaré semble ignorer que la République soviétique ne vit pas sous un régime communiste, même si le Parti communiste gouverne en Russie. La propriété privée des moyens de production, bien que limitée pour des raisons politiques, n'a jamais été totalement abolie ; la terre a été nationalisée, mais l'exploitation paysanne a été préservée. Encore en 1920 et au début de 1921, les paysans ont légalement le droit de conserver ou de louer leurs terres pour une durée de neuf ans. Parallèlement à la grande industrie, il existe toujours dans la République soviétique une petite industrie privée. La nouvelle loi permet également de mandater des personnes juridiques pour superviser, acheter et vendre, attirant ainsi des producteurs privés. De plus, le commerce extérieur est autorisé, bien que le commerce de gros reste sous le contrôle de l'État, ou du moins sous sa supervision.

Dans les villes de la République soviétique, outre les biens municipaux, la propriété privée persiste, comme en témoigne la location à long terme des bâtiments municipaux. Notre système est celui d'un socialisme d'État, greffé d'un capitalisme privé – ou, si l'on préfère, un régime capitaliste à tendance socialiste, puisque 80 % de notre population est rurale.

Entre le régime des communistes en République soviétique et le communisme intégral d'une économie planifiée, il y a un abîme. Le communisme ne peut émerger qu'au stade ultime du développement des forces productives, un niveau que la Russie ne pourra atteindre de sitôt. Il faut connaître nos lois pour nous juger.

Nous ne nous rendons pas à la conférence de Gênes pour accepter que les États vaincus soient condamnés, comme des damnés, à expier leur passé dans un purgatoire avant d'accéder au paradis capitaliste des réparations. Une telle théologie diplomatique ne ferait qu'aggraver le chaos économique. »

Interrogé par notre correspondant sur la position des Soviétiques à l'égard de l'Allemagne, Rakowsky a répondu :

« Nous, les Soviétiques, estimons que les peuples sont las de la guerre et que leur principale préoccupation pour longtemps ne sera pas les questions territoriales, mais la reconstruction économique. Telle est la voix des masses. Je crois aussi que c'est la voix des dirigeants qui tentent de la traduire dans les faits. Dans ces conditions, une collaboration entre tous les pays ayant des intérêts économiques communs est une nécessité urgente.

L'Union des Républiques soviétiques n'a pas besoin d'alliances militaires : nous nous en sommes passés lorsque nous étions attaqués de toutes parts. Aujourd'hui, alors que notre régime est sur la voie de la reconnaissance internationale – car à Gênes ou ailleurs, on sera bien obligé de nous reconnaître *de jure* –, nous ne serions pas assez insensés pour partager notre destin par des accords militaires.

Toutes les rumeurs concernant de prétendus accords secrets avec l'Allemagne sont des absurdités. Nous concluons des contrats économiques publics avec tous les pays, y compris l'Allemagne, dont l'expérience industrielle et technique peut nous être d'un grand secours. L'Allemagne, elle aussi, a besoin de nous. Avant la guerre, elle importait d'Ukraine 50 millions de pouds de minerai de fer et 10 millions de pouds de manganèse – son pain quotidien pour son industrie lourde.

Nous sommes prêts à tout moment à signer avec l'Allemagne un « traité de Wiesbaden »² qui ne lui coûtera pas autant de sueurs que celui conclu avec la France. Durant les décennies à venir, l'Allemagne n'a pas à craindre notre concurrence industrielle, car nous devons d'abord nous consacrer à la reconstruction et au développement de notre agriculture, ce qui est aussi dans l'intérêt direct de toute l'Europe.

On se trompe en nous considérant comme des fauteurs de troubles. Dans les congrès syndicaux, on ne discute pas de politique, mais d'industrie et d'agriculture. Nous ne demandons qu'une chose à l'Allemagne : qu'elle n'hésite pas à s'entendre économiquement avec nous. Qu'elle ne prête pas l'oreille aux voix trompeuses lui soufflant d'exploiter la Russie pour payer ses dettes à l'Entente, car, cela va sans dire, nous ne pourrions l'accepter.

² Accord franco-allemand de 1921 sur les réparations de guerre.